SOMMAIRE DU SYSTÈME DE TAXATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN JUILLET 1936 ET REVENUS BRUTS ENCAISSÉS SOUS CHAQUE DIVISION—suite.

		<del>,</del>			
Administration et citation légale.	Classe des commodités, etc., taxée.	Base de la taxe.	Unité sur laquelle la taxation est basée ou comment la taxe est appliquée.	Taux du droit et de la taxe.	Revenu provenant des droits et des taxes pendant l'année fiscale 1936.  D.—Domestique. I.—Importation. T.—Total.
TAXE D'AC- CISE—suite			7		\$ c.
Administrée par le commissaire de l'accise—suite.					
Loi spéciale des revenus de guerre, S.R.C. 1927, part. VII, modifiée par 20-21 Geo. V, c. 43; 23-24 Geo. V, c. 50	Taxe sur trans- fert d'actions		tion.	io de 1 p.c. jusqu'à <b>5</b> cents par ti- tre.	T. 4,630,343.37
u u			Titres au-des- sus de \$150.	4 cents par ti- tre plus 1/10 de I p.c. du prix excédant \$150	
u u		u u	Sur la valeur au pair d'une obligation, débenture ou action-dében- ture.	chaque \$100 ou fraction	
Loi spéciale des revenus de guerre, 23-24 Geo. V, c. 50; part. X; modifiée par 24-25 Geo. V, c. 42; 1 Ed. VIII, 1936, c. 45.	Papiers à cigarettes.	Manufacturés au Ca- nada ou importés.	Paquets de 100 feuilles ou fractions.	2 cents.	D. 1,089,318.53 T. 1,089,318.53
и и	Tubes de pa- pier à ciga- rettes.	sc 66	Paquets de 100 tubes ou frac- tions.	2 cents.	
Loi spéciale des revenus de guerre, 8.R.C. 1935, 25-26 Geo. V, c. 33.	Briquets	Appareils communé- ment ou commercia- lement connus com- me briquets, qui pro- duisent des étincelles, de la flamme ou de la chaleur.		20 p.c.	D. 18,881.22 I. 46,561.58 T. 65,442.80
	66 66	Lorsqu'ils sont com- binés avec des cra- yons, des étuis à ciga- rettes ou autres, sur la valeur combinée.		10 p.c.	65,442.80
Loi spéciale des re- venus de guerre, 22-23 Geo. V, c. 54, part. IV.	Messages par câble, radio, télégraphe et téléphone à longue dis- tance.	Sur chaque message originant au Canada.	Câble, radio et télégraphe.	5 cents par message.	Télégrammes
" "	44 40	Téléphone à longue distance.	Sur appels aux stations pu- bliques pa- yantes au- dessus de 25 cents et pas plus de 80 cents.	5 cents.	et radio:— D. 423.748.56 I. — 423,748.56 T. 423,748.56